

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 9 décembre 2014

**Président : François de MAZIÈRES**

**Sont présents :** M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de Mme Francine BOBET), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Philippe BENASSAYA), Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, Mme Emmanuelle de CRÉPY (pouvoir de Mme Magali ORDAS), M. Thierry VOITELLIER (pouvoir de Mme Corinne BÉBIN), M. François-Xavier BELLAMY (pouvoir de Mme Florence MELLOR), M. François LAMBERT (pouvoir de Mme Martine SCHMIT), Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Marie DENAISON.

**Absents excusés :**

M. Philippe BENASSAYA (pouvoir à M. Bernard DEBAIN)  
Mme Patricia GISLE  
M. Arnaud HOURDIN  
Mme Francine BOBET (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY)  
Mme Marie BOËLLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER)  
M. Alain NOURISSIER (sorti à partir de la délibération n°2014-12-04 ; pouvoir de Mme Marie BOËLLE)  
Mme Corinne BÉBIN (pouvoir à M. Thierry VOITELLIER)  
M. Michel BANCAL  
Mme Magali ORDAS (pouvoir à Mme Emmanuelle de CRÉPY)  
Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. François-Xavier BELLAMY)  
Mme Martine SCHMIT (pouvoir à M. François LAMBERT)  
M. Laurent DELAPORTE  
M. Erik LINQUIER  
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 2 décembre 2014

Date d'affichage de la convocation : 2 décembre 2014

Nombre de conseillers en exercice : 64

Nombre de membres présents : 50

Nombre de pouvoirs : 6

000 000 000 000 000 000 000 000 000 000  
000 000 000 000 000 000 000 000 000 000  
000 000 000 000 000 000 000 000 000 000

000 000 000 000 000 000 000 000 000 000  
000 000 000 000 000 000 000 000 000 000  
000 000 000 000 000 000 000 000 000 000



Le montant définitif des attributions de compensation des communes de Châteaufort, Bougival, La Celle Saint-Cloud et Le Chesnay sera fixé au début de l'exercice 2015 par le Conseil communautaire qui statuera sur la base du rapport de la CLETC après validation à une majorité qualifiée des communes membres dudit rapport.

Une régularisation financière relative aux exercices 2014 et 2015 interviendra au cours de l'exercice 2015.

Montant en euros	Châteaufort	Bougival	La Celle Saint-Cloud	Le Chesnay
Produit de CFE	116 150	500 581	564 807	2 107 863
Produit de CVAE	57 091	164 577	426 866	1 817 270
IFER	5 247	15 206	71 121	25 595
TASCOM	0	2 217	73 614	1 053 512
Produit TH récupéré du Département	193 029	1 374 818	3 271 537	4 684 309
Compensation exonération TP (RCE)	527	13 892	61 264	82 902
Taxe additionnelle foncier non bâti	1 385	4 944	13 554	8 793
Dotation de compensation de la suppression de la part salaires de l'ex-TP	45 602	301 483	1 249 750	700 757
<b>Total des ressources transférées à VGP</b>	<b>419 031</b>	<b>2 377 718</b>	<b>5 732 513</b>	<b>10 481 001</b>
Charges transférées estimées (en déduction des ressources)	0	-100 000	-700 000	0
Arrondis	-31	-18	-13	-1
<b>Attributions de compensation provisoire</b>	<b>419 000</b>	<b>2 277 700</b>	<b>5 032 500</b>	<b>10 481 000</b>

000 000 0000 0000 0000 00  
 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
 000 000 000 000 000 000 00  
 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

00 00 0 00 0 0  
 0 0 0 0 00 00 00 00  
 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0  
 0000 0000 0000 0000 0000 0

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) d'autoriser le versement des sommes suivantes au titre de l'attribution de compensation provisoire 2015 :
  - 419 000 € pour Châteaufort,
  - 2 277 700 € pour Bougival,
  - 5 032 500 € pour La Celle Saint-Cloud,
  - 10 481 000 € pour Le Chesnay ;
  
- 2) d'inscrire les crédits afférents à cette dépense au Budget 2015 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sur le chapitre 014 : « atténuation de produits », nature 73921 : « attributions de compensation », fonction 01 : « non ventilé ».

---

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur  
au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : **50**  
Nombre de suffrages exprimés : **56** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Pour le Président,  
Par délégation,  
  
**Olivier BERTHELOT**  
Directeur Général des Services

